

Depuis 2019 et les appels à projets lancés par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la LPO et Charente Nature conduisent plusieurs suivis écologiques. L'objectif étant de définir l'état de conservation de certains taxons ou habitats par la réalisation d'inventaires faune-flore. Deux études sont terminées, deux sont en cours et deux sont en projet. Elles visent des groupes très divers puisque amphibiens, reptiles, mollusques, papillons, végétations prairiales et aquatiques sont ciblés.

Les résultats des études en cours ou terminées sont disparates en terme de conservation. Du côté des résultats décevants se trouvent le Sonneur à ventre jaune – un crapaud à la pupille en cœur – qui n'a pas été observé, ainsi que les prairies humides. L'étude de ces dernières a abouti à l'attribution d'une note (l'indice de valeur écologique) à chacune des 150 parcelles expertisées. Les notes basses, qui reflètent une diversité médiocre, sont malheureusement majoritaires. L'étude a cependant permis de faire ressortir quelques prairies en bon état de conservation. La LPO en informera spécifiquement leurs propriétaires de manière à ce qu'elles soient activement conservées, voire même à ce qu'elles puissent servir de support à la récolte de graines pour reconstituer, par semis, d'autres prairies dégradées.



Cistude d'Europe © LPO



Le Vertigo de Des Moulins © LPO

Les cas de la Cistude d'Europe et du Vertigo de Des Moulins présentent à l'inverse des motifs de satisfaction. Ces deux espèces sont souvent méconnues du grand public, voir même des naturalistes pour le Vertigo. Ce minuscule mollusque (2,5 mm de haut) a fait l'objet de prospections spécifiques en Nouvelle-Aquitaine en 2020 et 2021. Et les marais calcaires de l'Angoumois (Boëme notamment) ressortent comme des localités majeures en Région en terme d'effectifs.

Pour ce qui est de la Cistude, cette discrète tortue d'eau douce, des populations ont bien été confirmées sur le site en 2021, notamment dans le cognaçais. Des investigations complémentaires devront permettre de caractériser leur dynamique et de préciser l'état de conservation de l'espèce à l'échelle du site. Ajoutée aux études à venir sur les papillons des zones humides et les herbiers aquatiques, les agendas des équipes naturalistes pour les printemps à venir sont bien remplis !

Le CEN Nouvelle-Aquitaine en action



Ces dernières années, le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) a conduit plusieurs actions majeures sur le site Natura 2000.

Du côté des milieux secs de Gensac-la-Pallue et Bourg-Charente, en 2019, ce sont 4,8 ha de pelouses calcaires qui ont été restaurées par le biais d'un contrat Natura 2000. L'opération consistait à faucher tardivement et exporter la matière végétale coupée hors des parcelles. En parallèle, deux panneaux ont été posés pour sensibiliser le public à cette technique d'entretien.

Depuis 2018, ce sont également 3,2 autres ha de pelouses calcaires qui sont en cours de restauration par le CEN NA. Au programme :

- arrachage d'ailante (une plante exotique invasive qui concurrence les espèces protégées locales) à la pelle mécanique
- retrait du bitume et des merlons de terre
- griffage pour aérer le sol et permettre la repousse naturelle de plantes annuelles



© CEN NA

LIFE VISON : tout un programme !

Le Vison d'Europe est en danger critique d'extinction au niveau mondial. La France, et plus particulièrement le sud-ouest du pays, abrite l'une des dernières populations européennes. Afin d'agir pour ce petit carnivore, un programme LIFE VISON a été lancé en 2017 sur 8 sites Natura 2000 du bassin du fleuve Charente. L'un des objectifs majeur du programme est d'accroître la surface ou la qualité des habitats humides que ce mustélide fréquente pour s'abriter, se reproduire ou s'alimenter.

Voici quelques clichés illustrant les 10 projets de restauration, conduits chez des propriétaires privés qui ont conventionné avec la LPO, depuis l'hiver 2020 sur le fleuve entre Angoulême et Cognac.



Creusement de mares © LPO



Plantation de haie à Gondeville © LPO



Merci

Cet InfoSite est le dernier numéro édité par la LPO en tant que structure animatrice du site Natura 2000. La LPO tient à remercier tous les partenaires et acteurs du territoire qui lui a ont accordé leur confiance pendant ces 9 années d'animation.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

CONTACT JUSQU'AU 01/03/2022

Guillaume PLANCHE - LPO
 Animateur Natura 2000
 06 71 13 48 71 - guillaume.planche@lpo.fr
 À partir du 01/03/2022 : ddt-biodiversite@charente.gouv.fr

7 propriétaires ont également inscrit 5 ha en zone refuge afin de conserver un habitat préservé des dérangements. Les communes de Mouthiers-sur-Boëme et de Jarnac se sont engagées quant à elles, dans un plan de gestion afin de garantir la préservation du Vison sur leurs parcelles communales.



Vison d'Europe © M. BERRONEAU

Mares et dépressions humides

À l'automne 2021 à Sireuil et Nersac, 5 mares ont été creusées, elles constitueront rapidement un garde-manger de choix pour le Vison d'Europe.

A Sireuil, Saint-Simeux et Angeac-Charente, ce sont 5 dépressions humides qui ont été creusées. Combiné à un entretien adéquat, elles permettront l'expression de mégaphorbiaies sur 3,3 ha. Ces prairies humides à hautes herbes sont très appréciées de l'espèce du fait des caches qu'offre la densité de végétation.

Haies et boisements humides

A Triac-Lautrait, Sireuil et Angeac-Charente, ce sont près de 10 ha d'anciennes cultures ou de jachères qui vont être convertis cet hiver 2022 en boisements alluviaux grâce à la régénération naturelle ou des travaux de plantation lâche. 580 mètres linéaires de haies avaient également été plantées début 2021 à Gondeville et Angeac-Charente. Nombreux gîtes en perspective pour notre petit carnivore !

Frayère

La noue morte de l'île du Parc à Jarnac est un ancien bras du fleuve. Elle constitue un milieu privilégié pour le brochet, espèce patrimoniale, qui vient y déposer ses œufs. Dégradée par la vase et une plante aquatique envahissante, la noue a été restaurée en partenariat avec la fédération de pêche de Charente. Brochetons et autres alevins (mais aussi amphibiens) vont pouvoir retrouver leurs milieux de prédilection... tout en essayant d'échapper à la prédation du Vison d'Europe !



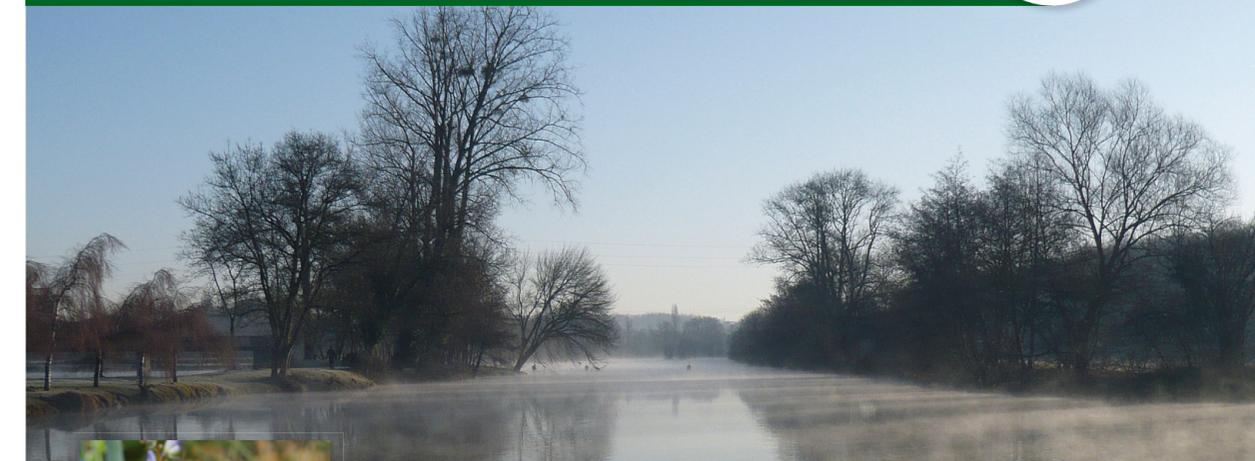
Restauration de la frayère de Jarnac © LPO



« Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac »

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire Natura 2000 n°3 FR 5402009

N°3 2017 - 2021



Fleuve de la Charente © LPO



© LPO

Aconit du Portugal *Aconitum napellus subsp. lusitanicum*. Cette plante est une espèce très rare et menacée. Les deux populations relictuelles de Nouvelle-Aquitaine, en Charente et Dordogne, constituent la limite Sud de son aire de répartition. Après plusieurs années d'inventaire, un chantier annuel de restauration des stations d'Aconit est coordonné par la LPO. En 2021, ce sont les agents du Syndicat du Bassin

des Rivières de l'Angoumois (SyBRA), en lien avec la commune de Sers propriétaire de la parcelle, qui ont éclairci un jeune boisement dans la vallée des Fontenelles, affluent de l'Echelle. L'Aconit du Portugal est protégée mais aussi mortelle. Profitez donc, à l'automne venu, de ses magnifiques hampes florales seulement avec les yeux !

Édito

La vie du site Natura 2000 suit son cours. Années après années, toujours plus de propriétaires, agriculteurs ou partenaires s'engagent individuellement pour restaurer l'état de conservation des habitats et des espèces du fleuve Charente. À la lecture de cette 3^{ème} édition de l'InfoSite, vous découvrirez un panel des réalisations de ces quatre dernières années d'animation territoriale : travaux de restauration en zones humides et en milieux secs, suivis écologiques visant à connaître l'état de santé des habitats et de la faune, tout en évaluant la pertinence de nos actions. Un dossier spécifique sur les boisements alluviaux et leur gestion, vous est également proposé en feuillet central. Ces habitats concentrent la plus forte biodiversité d'une vallée, lorsqu'ils présentent un degré de maturité élevé. Les forêts humides méritent donc notre toute notre attention, et particulièrement sur le tronçon du fleuve entre Angoulême et Cognac, où leur recouvrement est encore plus faible qu'ailleurs. Les projets de restauration de boisements

(plantation, régénération naturelle, coupe d'éclaircie, libre évolution) se multiplient et les demandes se font de plus en plus précises : planter ou laisser pousser ? quelles essences favoriser dans le contexte actuel de dépérissements liés à différents parasites ? où mettre le curseur entre libre évolution et récolte par coupes d'éclaircies ? Le CETEF apporte des éclairages dans cet Infosite mais de nombreux autres éléments restent aujourd'hui en suspens. Plusieurs expérimentations forestières sur le bassin versant de la Charente sont en cours ou en projet. Elles apporteront leur lot de réponses le moment venu car, en forêt encore plus qu'ailleurs, la patience est de rigueur. Bonne lecture à toutes et tous.

Guillaume PLANCHE
 Animateur du site Natura 2000 - LPO



Vous vous engagez...

Après 9 années de mise en œuvre du document d'objectifs, la dynamique de contractualisation par les propriétaires est remarquable. 12% des 5 400 ha du site Natura 2000 sont engagés dans les outils contractuels que propose le réseau Natura 2000... sans compter les nombreux projets en cours. C'est un résultat encourageant pour notre patrimoine biologique !

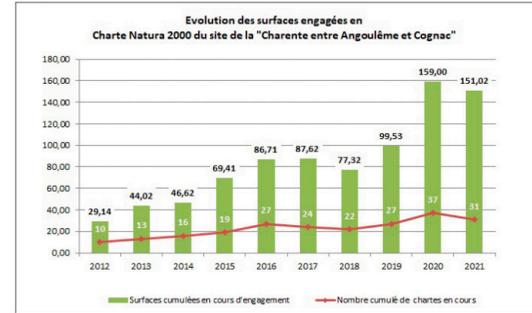
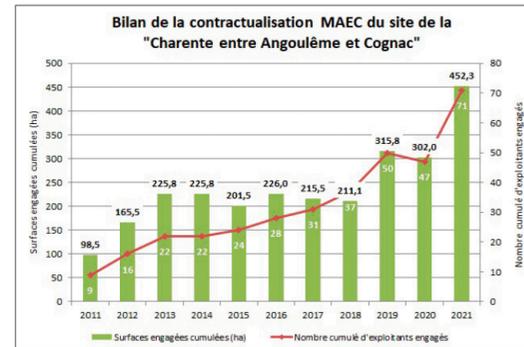
31 Chartes Natura 2000 sur 151 ha
 4 Contrats Natura 2000 sur 11 ha
 71 exploitations agricoles qui engagent 452 ha en Mesures agro-environnementales



Ils se mobilisent pour de la préservation des milieux naturels !

Les habitats naturels présents sur le site Natura 2000 de la « Charente entre Angoulême et Cognac » constituent des milieux essentiels aux espèces. Boisements alluviaux, forêt de pente, mégaphorbiaies, cladaïes, ripisylves, cours d'eau du territoire hébergent une remarquable diversité animale et végétale.

En 9 années d'animation, plus de 50 propriétaires, ayants-droits, collectivités se sont engagés dans la **charte Natura 2000**. Elle permet de valoriser les pratiques vertueuses qu'ils mènent sur leur terrain.



Les prairies humides de la vallée hébergent des espèces rares et menacées comme le Cuvré des marais. Jouant également un rôle essentiel dans le fonctionnement hydrologique de la vallée et la qualité de l'eau, il est proposé aux agriculteurs de créer ou préserver des couverts herbacés en contractualisant volontairement des **Mesures Agro-Environnementales (MAE)**. Depuis 2011, ce sont plus de 80 agriculteurs qui sont engagés. La moitié des 450 ha engagés concernent des abandons de cultures au profit des prairies.



Cuvré des marais © S. Brunet

Gensac-la-Pallue : une commune exemplaire pour la biodiversité du fleuve !

Le « **Contrat Natura 2000** » est le troisième outil contractuel propre à Natura 2000. Il est destiné aux propriétaires souhaitant mettre en œuvre sur leur terrain des pratiques vertueuses pour la biodiversité. Il leur permet de financer certains travaux de restauration, de création ou de maintien des habitats naturels.

La commune de Gensac-la-Pallue a souhaité s'engager dans un Contrat afin de restaurer une prairie humide en bord de Charente. Après avoir racheté en 2017 une peupleraie récemment exploitée à l'écluse de Gademoulin, la commune a choisi de reconstituer un maillage bocager sur ces 4,3 ha en bord de Charente : une prairie ceinturée de haies et parsemée de mares va désormais remplacer cette ancienne plantation de peupliers.

En octobre 2020, le projet a débuté par l'enlèvement des gaines de protection des peupliers, par une équipe d'agents municipaux, d'élus, de la LPO et de l'association Les Jardins Respectueux. Une large majorité d'entre-elles avaient été enlevées lors de leur exploitation, mais 1 m³ subsistait sur la parcelle. Les souches et rejets de peupliers ont ensuite été arasés afin de permettre aux espèces prairiales de s'exprimer de manière optimale, à l'aide d'un broyeur forestier.

La suite des opérations ?

Chaque fin de printemps, une fauche tardive est réalisée par un éleveur local, qui donne le fourrage à ses chèvres laitières. Une clôture va également être posée par Les Jardins Respectueux, afin que les ânes de l'association puissent se repaître, chaque automne, de la repousse de l'herbe suite à la fauche. Des chantiers participatifs seront également organisés pour créer des mares et des ronciers seront mis en défens pour permettre la régénération naturelle des arbres et arbustes qui constitueront les haies et bosquets de demain.



© LPO

Forêt alluviale ...

La forêt alluviale ou inondable est la forêt naturelle qui se développe dans le lit majeur des cours d'eau, qui correspond à la zone d'expansion des crues. Elle joue un rôle majeur dans l'épuration naturelle de l'eau et de l'air, par la rétention des nitrates et phosphates, mais également dans l'écrêtement de crues grâce au ralentissement du courant et au dépôt de sédiments. Elle participe à la recharge des nappes phréatiques et constitue des habitats pour de nombreuses espèces de plantes épiphytes, lianes, champignons et animaux y compris les frayères pour les poissons. Elle offre aussi une production ligneuse abondante et de qualité, avec des feuillus précieux (Chêne pédonculé, Frêne) et des espèces secondaires susceptibles de valorisation économique (Aulne glutineux).



Forêt alluviale © A. Orseau



Un corps étroit et aplati, deux grandes antennes, du bleu cendré tacheté de noir. Vous l'avez reconnu ? C'est bien sûr la Rosalie des Alpes. © LPO

Libre évolution ?

Au cours de leur vie, les arbres ne cessent de croître et de changer leur physiologie. Avec l'âge, leur houppier s'étend, leur écorce se fissure et leur tronc se parseme de cavités. Ces arbres vieillissants ont un très fort potentiel écologique par les gîtes qu'ils offrent, la ressource alimentaire qu'ils dispensent (branches mortes, feuilles, fruits/graines) et l'ombre qu'ils projettent au sol. Ces vieux arbres profitent ainsi à tout un écosystème comprenant les insectes qui déradent le bois, les oiseaux et chauves-souris se nourrissant de ces insectes ou de fruits et graines, les mammifères creusant des terriers entre les racines (Vison et Loutre en bordure de cours d'eau) ou vivant dans les arbres (écureuils, martres...).

Des propriétaires, conscients de cette richesse biologique, souscrivent à cet objectif de sauvegarde des noyaux anciens des

forêts alluviales. La forêt alluviale est le type de forêt le plus riche pour ce qui est du nombre d'espèces par unité de surface en Europe. Elle accueille notamment l'emblématique Rosalie des Alpes qui, pour le développement de ses larves, a besoin de bois mort. Cet insecte est rare et menacé, tout comme son habitat qui a été modifié par les activités humaines. Les forêts alluviales anciennes ont commencé à régresser dès l'Antiquité ; une étude* estime le taux de disparition des forêts alluviales européennes à 88%. Déboisement au profit d'activités agricoles, travaux hydrauliques divers (endiguements, régularisation, captages), installation portuaire, exploitation de granulats...

Ainsi, ces forêts présentent aujourd'hui un caractère résiduel. Sur les terrasses de la Charente, elles ont été remplacées par les prairies, les cultures de céréales, les peupleraies et plus récemment les vignes. Malgré une légère expansion surfacique sur le bassin versant lié à la déprise de l'élevage, tout l'enjeu est de maintenir les noyaux anciens répartis çà et là le long du fleuve. Ils constituent en effet des réservoirs de biodiversité à partir desquels la recolonisation floristique et faunistique s'effectue sur les nouvelles surfaces conquises par les forêts humides. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, la LPO et ses partenaires conseillent deux principaux types de gestion aux propriétaires forestiers de la vallée : l'éclaircie ou la libre évolution.

forêts alluviales. Un forestier privé de la vallée de la Touvre a par exemple décidé d'engager pour 30 ans sa parcelle à haute valeur écologique en **Contrat Natura 2000 dit « Sénescence »**. L'objectif est l'amélioration de la naturalité et le renforcement de la fonctionnalité de son boisement, par l'absence totale d'intervention sylvicole sur la parcelle. Aucun arbre ne sera abattu et le bois mort – sur pied ou au sol – sera maintenu : on parle alors de « libre évolution ».

*European Forests and Protected Areas : Gap Analysis. UNEP-WCMC, juillet 2000

... et gestion forestière

L'éclaircie : récolter du bois en préservant la biodiversité

La **sylviculture traditionnelle charentaise repose sur la « coupe rase de taillis* » qui vise la récolte de bois de chauffage. Dans d'autres régions, la pratique de la « coupe d'éclaircie » est majoritaire. Zoom sur cette technique, prônée localement par les animateurs forestiers du CETEF et de la LPO dans les vallées alluviales.**

La « coupe d'éclaircie » dans un taillis* tend à le faire évoluer, au fur et à mesure des interventions, vers une futaie*. L'objectif est de sélectionner puis favoriser les plus beaux arbres du peuplement (frênes, chênes) dont certains produiront du bois d'œuvre* qui présente l'avantage d'être plus rémunérateur pour le sylviculteur que le bois de chauffage (facteur 10 environ).

Au-delà de l'intérêt économique apporté par la coupe d'éclaircie, les gains sociétaux et écologiques sont indéniables : promeneurs, chasseurs, cueilleurs de champignons apprécient davantage le faciès d'un peuplement éclairci. L'éclaircie permet l'expression des essences, des vieux arbres à cavités et des arbres morts sur pied ou au sol, qui favorisent largement la biodiversité forestière.

Bien préparer son intervention

Les nombreux avantages de l'éclaircie ne doivent cependant pas occulter l'importante et régulière méthodologie de travail sur la parcelle, qui se décompose en plusieurs étapes :

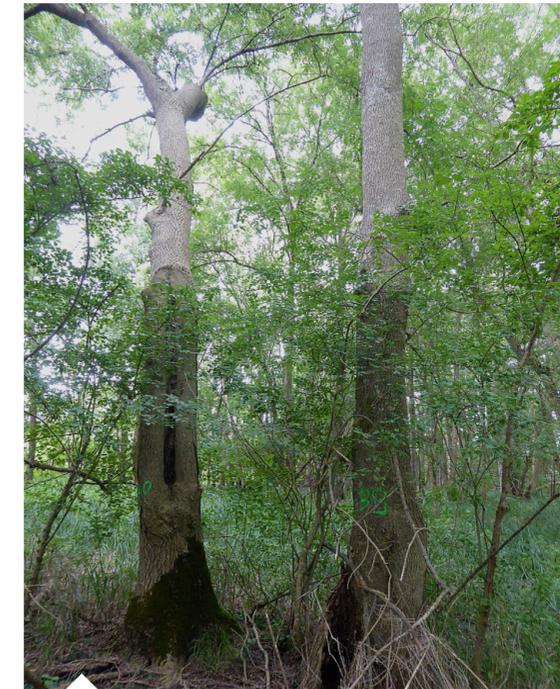
- Cloisonnement du boisement : tracer des allées de débardage espacées de 20 m et de 4 m de largeur
- Sélection des plus beaux arbres : désigner les arbres d'avenir
- Marquage des arbres « gênants », à couper années après années (bois de chauffage), sans jamais dépasser 25 % du volume de bois initial
- Conserver et accompagner tous les autres arbres et arbustes en sous étage qui ne concurrencent pas mais qui accompagnent les arbres d'avenir
- A terme, récolter successivement les arbres d'avenir âgés de 80 à 100 ans et de plus de 60 cm de diamètre, et favoriser la régénération naturelle.

Le saviez-vous ?

Dans votre taillis de frêne, que vous choisissiez demain de le conduire en « coupe d'éclaircie ou en « coupe rase », le volume de bois de chauffage récolté sera identique ! La différence réside dans l'étalement plus important de la récolte dans le temps. En moyenne, vos éclaircies successives apporteront 50 stères par hectare, valorisées environ 6 à 8 € / stère sur pied. Cela sans compter à terme la valorisation en bois d'œuvre de vos arbres d'avenir (>100 € / stère).

Glossaire

- * **Taillis** : peuplements feuillus issus de rejets de souches. Bois exploités en coupe rase tous les 20 à 40 ans (frênes, aulnes et divers).
- * **Futaie** : peuplements feuillus ou résineux issus de graines ou de plants. Coupe d'éclaircie tous les 8 ou 10 ans (bois de chauffage) puis récolte du bois d'œuvre à 80 ou 100 ans.
- * **Bois d'œuvre** : bois destinées au sciage, déroulage, tranchage et autres usages "nobles" du bois (bâtiment, ébénisterie, menuiserie, etc.). Il est tiré de la partie la plus grosse et la mieux conformée de l'arbre.



Boisement alluvial © LPO • Quand le diamètre des arbres augmente, le nombre d'espèces augmente et le nombre d'individus de chaque espèce aussi ! Laisser vieillir des bois, c'est donc bénéfique pour la biodiversité.

Éviter les coupes rases

La coupe de taillis, c'est-à-dire une coupe rase classique avec maintien d'arbres irréguliers – les réserves – présente de nombreux inconvénients

- Elle produit des arbres branchus, de mauvaise qualité et qui, souvent, dépérissent
- Elle sous-tend des interventions mécaniques sur toute la parcelle. Cette circulation dégrade durablement le milieu et porte atteinte à la croissance du peuplement
- L'intervention crée une forte modification de l'environnement et du paysage : le cycle de vieillissement des forêts est rompu ; elles se maintiennent jeunes continuellement.

Mathieu BERGERON
Animateur forestier au CETEF 16
CETEF (Centre d'étude technique environnemental et forestier)